

<b>Zeitschrift:</b>	Actes de la Société jurassienne d'émulation [1857-1876]
<b>Herausgeber:</b>	Société jurassienne d'émulation
<b>Band:</b>	13 (1862)
<b>Artikel:</b>	Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à St-Imier, le 1er octobre 1861
<b>Autor:</b>	Kohler, Xavier / Grosjean, P. / Favrot, A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-549507">https://doi.org/10.5169/seals-549507</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

## SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à St-Imier, le 1<sup>er</sup> octobre 1861.

---

En suite de convocation du 6 septembre, la Société jurassienne d'émulation s'est réunie à St-Imier, le 1<sup>er</sup> octobre.

A neuf heures moins un quart, plus de soixante-dix sociétaires sont réunis dans la salle haute du collège, décorée pour la circonstance de guirlandes de fleurs et de verdure entourant des devises gracieuses. Un public nombreux, parmi lequel beaucoup de dames, se presse dans l'enceinte, et la jeunesse des écoles exécute avec ensemble trois morceaux de chant.

Le président de la Société, M. X. Kohler, ouvre la séance par quelques mots de bienvenue à ses collègues du Jura. C'est la première fois que la Société se réunit à St-Imier, et elle y rencontre deux sections, celles de St-Imier et d'Erguel, pour la recevoir. C'est d'un bon augure pour l'avenir de notre association. M. X. Kohler espère que les membres présents emporteront un bon souvenir de la réunion de ce jour et qu'elle contribuera à augmenter l'amour pour l'étude, à développer les sentiments de fraternité jurassienne et de dé-

vouement à la patrie suisse ; puis il déclare ouverte la treizième réunion générale.

On passe à la formation du bureau local pour la séance de ce jour. Les membres des divers bureaux sont appelés à remplir ces fonctions. Prennent place au bureau : MM. X. Kohler et Al. Favrot, de Porrentruy ; Scholl, président, et Juillard, secrétaire de la section de Bienne ; Bernard, président, et Mauley, secrétaire de la section de St-Imier ; Grosjean, président de la section d'Ergueil ; Imer, président et Peter, vice-président de la section de Neuveville ; M. Rod. d'Effinger, de Wildegg, président de la Société cantonale des beaux-arts ; M. Kopp, membre de la députation envoyée de Neuchâtel par la Société d'utilité publique et la Société des sciences naturelles. M. Grosjean, président de la section d'Erguel, est appelé à présider la réunion.

M. le pasteur Grosjean commence son discours d'ouverture par remercier les personnes qui ont répondu à l'appel des sections d'Erguel et de St-Imier. Notre Société est un monument élevé à la science et à la tolérance ; ses réunions sont des fêtes jurassiennes ; elle prospère et continuera de prospérer en restant fidèle à sa devise : Courage et persévérance !

— M. le président esquisse à grands traits *l'esprit et la tendance de saint Germain et de saint Imier*. Leur esprit était vraiment religieux ; ils ont propagé ou consolidé le christianisme dans nos contrées ; hommes d'action, ils ont bâti des monastères, défriché et cultivé le sol, ouvert des voies de communication ; hommes de science, ils ont légué leur goût à leurs successeurs ; si l'école de Moutier a brillé d'un vif éclat au IX<sup>e</sup> siècle, c'est à saint Germain qu'on en est redévable.

Le secrétaire de la Société, M. Al. Favrot, expose à l'assemblée que de fréquentes absences le mois passé et le peu de temps qui s'est écoulé depuis la réception des protocoles jusqu'à la réunion, ne lui ont pas permis d'achever le *Coup-d'œil* sur les travaux de la Société en 1864 ; il terminera ce travail pour le joindre aux *Actes* de l'année, et se borne pour aujourd'hui à présenter simplement le tableau des diverses

communications qui ont été faites dans les sections en 1861.

On passe à l'examen des comptes. Le président de la Société fait observer que les *Actes* de 1859 n'ayant pu être envoyés que récemment et toutes les cotisations n'étant pas rentrées, il est impossible de présenter un état exact des finances de la Société ; il donne lecture d'un aperçu approximatif de la situation, et propose de renvoyer l'examen des comptes à l'année prochaine. Cette proposition est adoptée.

L'assemblée passe à la nomination du bureau central. M. X. Kohler prie les sociétaires de conférer à un autre membre les honneurs de la présidence, ses occupations ne lui ayant pas permis cette année en particulier de remplir convenablement son mandat. L'assemblée, sur la proposition de son président, refuse à l'unanimité cette démission. M. Kohler acceptera à regret ces fonctions, mais il craint de ne pouvoir les remplir dignement et réclame à nouveau l'indulgence de ses collègues. L'assemblée confirme à l'unanimité, le bureau existant. Il reste composé de MM. X. Kohler, président, X. Stockmar, vice-président, Dupasquier, Durand, A. Favrot, secrétaire.

#### DONS ET COMMUNICATIONS

Le président de la Société enregistre les dons qui lui sont parvenus à la veille de la réunion générale. Ce sont : 1<sup>o</sup> de la part de la *Société libre d'émulation du Doubs*, qui veut bien échanger ses publications contre les nôtres, ses *Mémoires* et *Comptes-rendus* de 1842 à 1860, soit 12 tomes ou livraisons gr. in-8<sup>o</sup> de la 1<sup>re</sup> série, de juillet 1842 à 1850 ; 8 volumes gr. in-8<sup>o</sup> de la 2<sup>e</sup> série de 1851 à 1857, et 4 vol. in-8<sup>o</sup> de la 3<sup>e</sup> série, vol. 2 — 5, de 1857 à 1860 ; 2<sup>o</sup> de la part de la Société vaudoise des sciences naturelles, son *Bulletin* N° 48, Lausanne 1861 ; 3<sup>o</sup> de la part de M. Boucher de Perthes, trois opuscules : *De la génération spontanée ; Nègre ou blanc. De qui sommes-nous fils ? Les Masques, biographie sans nom, portraits de mes connaissances, dédiés à mes amis. Prospectus.* Paris 1861, in-18 ; 4<sup>o</sup> de la part de M. le professeur Kopp,

les *Rapports du comité météorologique de la section des sciences naturelles de Neuchâtel* en 1857, 58 et 59 avec un *Résumé des phénomènes les plus remarquables*, qui se sont passés à Neuchâtel dans les XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Extraits du *Bulletin de la Société*. 3 br. in-8 ; 5<sup>o</sup> de la part de M. d'Effinger de Wildegg, une lithographie publiée par la Société cantonale des beaux-arts : *Der sterbende Gatte*, peinture d'Albert Meuron, éditée par Hasler de Baden.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

M. Gouvernon dépose sur le bureau quelques prospectus de l'*enclume Ratel* à battre les faux, fauilles, sapes et autres tranchants, et rappelle à cette occasion l'article qui a paru cette année dans le *Jura* (n° 28) sur les avantages que cette enclume présente aux cultivateurs.

Le président fait part à l'assemblée que M. Louis Gobat vient de lui remettre pour être communiqués à la Société, de la part de M. Janin-Bovy, de Genève, un mémoire sur *l'emploi de la tourbe* d'après les notices de M. Schmitz père, et d'après le rapport de M. Gauttier de Claubry, à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale ; de plus, un opuscule intitulé : *Renseignements pour l'introduction dans le canton de Genève des chemins de fer américains*, br. de 16 p. in-12 et une suite de pièces autographes, adressées par M. le préfet de la Seine à la direction des travaux publics de Genève, sur le même sujet. Ces divers travaux sont déposés sur le bureau, où les personnes que ce genre d'étude intéresse peuvent en prendre connaissance.

M. X. Kohler annonce qu'il a déposé sur le bureau quelques exemplaires de la *biographie Juillerat*, publiée par la Société des beaux-arts et que l'on peut se procurer au prix d'un franc. Le produit de la vente est affectée à M<sup>le</sup> Mouillet, nièce de Juillerat.

#### TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

HISTOIRE. — Le président de la Société donne lecture d'un lettre de M. Quiquerez, qu'une indisposition empêche d'assister

à notre réunion pour la première fois. M. Quiquerez donne des détails sur les fouilles qu'il vient de faire pratiquer sur le plateau de Mont-Terrible, au camp dit de Jules-César. Ces recherches ont révélé l'existence d'un établissement antérieur aux Romains, tout en confirmant aussi l'existence d'un camp stationnaire probablement depuis les premiers temps de l'empire jusqu'à 354, les monnaies découvertes s'arrêtant à cette date. M. Quiquerez entre dans les détails sur ces découvertes et annonce la publication prochaine de l'histoire du camp de Mont-Terrible.<sup>1</sup>

M. le pasteur Bernard lit un travail sur le *doyen Morel*, envisagé comme écrivain. Homme de cœur et homme d'action, ses travaux portent l'empreinte de ce double caractère. Son style était simple, mâle, agréable comme lui. Si l'on examine ses divers écrits, on le trouve en *religion*, exempt de préjugés, ayant pressenti le réveil religieux du XIX<sup>e</sup> siècle et ayant foi en l'avenir ; *historien*, il est le premier à populariser l'histoire de son pays ; *économiste*, ses mémoires, plusieurs fois couronnés, avancent l'agriculture dans l'Erguel et il fonde la caisse d'épargne du district ; *homme politique*, il est patriote, libéral et non révolutionnaire, travaille constamment pour le progrès, se distingue toujours par son amour pour la terre natale et son dévouement sincère aux gouvernements que les circonstances lui imposèrent pendant près d'un demi siècle. (Voir à l'*Appendice*.)

M. Fr. Imer entretient l'assemblée des *Droits seigneuriaux à la montagne de Diesse au XIV<sup>e</sup> siècle*, et présente une copie de l'acte relatant les droits que l'Evêque de Bâle et le comte de Nidau avaient sur la montagne de Diesse (du 25 novembre 1352), ladite copie faite par Ig. Himly, secrétaire de Neuveville, le 14 décembre 1694. (Voir à l'*Appendice*.)

M. X. Kohler dépose sur le bureau la *Vie de St-Imier* en latin, copie du manuscrit d'Hauterive, XV<sup>e</sup> siècle, à la

<sup>1</sup> Ce travail a paru par décision de la Société, sous ce titre : *Le Mont-Terrible, avec notice sur les établissements des Romains dans le Jura bernois.* Porrentruy. 1862. 1 v. in-8.

bibliothèque de Fribourg, et dont il est redevable à l'obligance de M. le curé Meyer, bibliothécaire. Il accompagne cette communication de quelques mots explicatifs. La *Vie de St-Imier*, dont on a le manuscrit sous les yeux, mérite d'être publiée même après les *Actes* de ce saint qui ont paru dans les *Monuments de l'histoire de l'Evêché*; elle présente un tableau complet et donne les détails que ne fournissent qu'isolément les trois versions des *Actes* qui figurent dans l'ouvrage cité. (Voir à l'*Appendice*.)

M. Mandelert lit une notice historique sous ce titre : *Episodes de l'invasion de Bellelay à l'époque de la guerre des Suédois. Prudence, fermeté et générosité de l'abbé David Juillerat. Patriotisme, courage et désintéressement des Montagnards. 1634 à 1638.* — C'est un extrait du manuscrit *Principauté désolée*, etc., traduit du latin (de Sudan) par le P. Pallain, en 1748. Ces fragments roulent sur le séjour à Bellelay du colonel Forbès sous l'abbé Juillerat, et sur l'invasion dont le général Grançay menaçait ce couvent, sous l'abbé Guenat. (Voir à l'*Appendice*.)

LITTÉRATURE. — M. le pasteur Courvoisier présente un travail sous ce titre : *De la mode*. En quelques pages pleines d'humour, il expose successivement quelles sont les causes principales de la mode ; il en trouve trois : le mouvement général des esprits et de l'époque, le caprice ou la fantaisie, l'intérêt ou la cupidité. M. Courvoisier conclut en disant que la mode est un fait éxistant, qui n'est pas mauvais en soi, mais offre aussi du danger. (Voir à l'*Appendice*.)

VOYAGES. — M. le professeur Kopp pense être agréable à la Société en l'entretenant du *Voyage au cap Nord* fait par notre collègue et ami, M. Gressly. Il suit le savant géologue dans son excursion depuis son départ de Neuchâtel, jusqu'à son arrivée en Islande. Il entre dans de curieux détails tant sur les aventures des personnes composant l'expédition, que sur les mœurs et usages et sur la nature du pays. Ce voyage, en-

trepris dans d'heureuses conditions, favorisé constamment par un temps magnifique, promet aussi de porter de bons fruits au point de vue scientifique, et M. Gressly se réserve de faire part de ses découvertes à ses amis du Jura.

M. A. Favrot communique un épisode de son séjour au Brésil, intitulé : *Voyage à Aurà*. (Voir à l'Appendice.)

UTILITÉ PUBLIQUE. — M. l'avocat Jolissaint soumet à la Société sur *la question de la peine de mort*, un mémoire qu'il livrera sous peu à l'impression. Il indique le but qu'il s'est proposé, *l'abolition de la peine de mort*, et la marche qu'il a suivie dans son travail. Il ne prétend pas innover dans la matière ; il a recueilli soigneusement ce qui a été écrit à cet égard, a coordonné ces matériaux et a développé la théorie philosophique sur le droit, le but, la raison de cette peine. M. Jolissaint lit quelques fragments de son mémoire touchant le but de la peine et les arguments à faire valoir contre son maintien.<sup>1</sup>

GÉOLOGIE. — M. X. Kohler présente à la Société le résumé du travail de M. Etallón : *Paleontostatique du Jura. Faunes des terrains jurassiques supérieurs du Jura bernois*.

Grâce aux longues et minutieuses recherches de J. Thurmänn, les environs de Porrentruy présentent un des plus beaux types d'étude des terrains jurassiques supérieurs. Les zones marneuses sont partout de facile reconnaissance ; d'un autre côté, l'éminent observateur a pu constater que les faunes qu'elles renferment se perpétuent en grande partie après le dépôt de celles-là, comme aussi elles avaient eu leur naissance avant. Il était donc logique de prendre ces zones pour bases des subdivisions et d'y rattacher un certain ensemble de couches au-dessus et au-dessous. Ce qui existe aux environs de Porrentruy se continue-t-il dans le reste de la chaîne, les faunes offrent-elles le même ensemble, la vie animale a-t-elle

<sup>1</sup> M. Jolissaint a livré à l'impression ce travail en 1861. Il est intitulé : *Essai sur l'abolition de l'assassinat légal appelé la peine de mort*. Porrentruy 1861, brochure in-8°.

souffert des inversions et des modifications suivant celles du milieu? Quelques comparaisons avec les faunes déjà connues du Haut-Jura et des environs de Gray et de Montbéliard diront les similitudes et les différences. Mais ce qu'il importe surtout de faire connaître, c'est la faune générale des terrains jurassiques supérieurs de la partie de la chaîne qui traverse le Jura bernois; c'est la distribution des espèces dans les couches et, comme conséquence, les rapports qu'ont eus avec elles les êtres qui ont vécu avec leur dépôt.

Les sous-groupes sont en majorité chacun en particulier de structure et de composition uniformes; les restes d'animaux qu'on y rencontre sont le plus souvent constitués sur les mêmes types; il y a donc lieu de se borner à les indiquer dans les sous-groupes seulement.

Les quatre grands groupes portent les noms de Virgulien, Strombien, Astartien, Corallien; les noms des sous-groupes sont formés de ces mêmes mots, précédés de Epi ou Hypo; exemple: Epivirgulien, zone virgulienne, Hypovirgulien. La faune totale comprend 780 espèces, savoir: 15 vertébrés, 37 articulés, 470 mollusques, 257 rayonnés; on peut ajouter dans un autre règne quelques traces de végétaux. Les espèces dans les groupes se distribuent ainsi: 199 dans le virgulien, 204 dans le strombien, 190 dans l'astartien, et 313 dans le corallien. Les trois premiers groupes ont donc des faunes d'égale valeur; le corallien offre partout des espèces remarquables par leur nombre et leur variété.

Notre époque présente un ensemble d'êtres dont l'origine est vouée aux investigations de la science; la géologie seule, par l'étude des restes des êtres qui ont vécu autrefois, peut apporter des faits et, par ce qui s'est passé, arriver peut-être à ce qui est. Un tableau spécial donne les espèces qui se sont perpétuées à travers les couches, dont la race a résisté à toutes les causes de destruction. Ici ces passages sont assez nombreux, ce qui n'est pas, du reste, étonnant, tous nos terrains jurassiques supérieurs s'étant déposés dans des conditions peu différentes et au milieu d'un calme qui n'a dû être

interrompu qu'au commencement de la période crétacée, qui suit immédiatement la période dont les derniers instants sont seuls traités dans cette notice. (Voir à l'*Appendice*.)

M. X. Kohler dépose en même temps sur le bureau, pour être examiné par les sociétaires, une *Carte géologique des environs de Porrentruy* (réduction de celle de MM. Froté et Thurmann) et une planche d'*aspects et de coupes* des environs de Porrentruy, par M. Etallon. Elles accompagneront la *Lethæa bruntrutana*, œuvre posthume de J. Thurmann, complétée et éditée par M. Etallon, qui est en cours de publication dans les *Mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles* et formera un fort vol. in-4 avec 61 planches.

**MÉTÉOROLOGIE.** — M. le professeur Kopp, en offrant à la Société les derniers Rapports du comité météorologique de Neuchâtel, appelle l'attention sur les *phénomènes les plus remarquables qui se sont passés à Neuchâtel du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle inclusivement*, et dont le résumé est joint aux susdits rapports. L'étude et la recherche de ces phénomènes offre un vif intérêt aussi bien au point de vue historique qu'au point de vue scientifique. Comme exemple à l'appui, M. Kopp rapporte ce que les annales disent de la fameuse gelée de 1695 : le lac gela d'un bout à l'autre et fut traversé en tous sens, du 25 janvier au 28 février.

**HISTOIRE NATURELLE.** — M. le professeur Rode fait part à la Société d'un trait de courage et d'amour maternel d'une pie. Ce trait remarquable ne peut être révoqué en doute, il le tient de son fils, précepteur en Hollande, qui a été témoin du fait. (Voir à l'*Appendice*.)

**SCIENCES PHYSIQUES.** — M. J. Gouvernon lit la notice suivante sur l'*aluminium* :

« Comme l'aluminium a occupé et occupe encore en ce moment le monde savant et industriel, tant à cause des applications que l'on en fait dans le commerce, que par les avan-

tages que l'industrie pourrait en retirer , j'ai cru faire plaisir en présentant, avec quelques indications, un échantillon de ce métal aux personnes qui ne le connaissent pas.

» L'aluminium est un métal des plus répandus dans la nature, puisque l'argile peut en fournir de 30 à 35 p. %.

» L'aluminium est d'un très-beau blanc ; sa couleur diffère peu de celle de l'argent. Il est très-malléable et très-ductile ; il se lame et s'étire en fils à froid avec facilité. Il se travaille aisément à la lime et au burin ; il est propre à la ciselure ; sa tenacité est celle de l'argent. Il tiendrait l'électricité huit fois mieux que le fer. Il fond à une température beaucoup plus élevée que le zinc. La densité de l'aluminium est de 2, 56, il est plus léger que la porcelaine et le verre, ce qui en fait une véritable curiosité. L'aluminium possède une sonorité comparable à celle du cristal.

» Il est inaltérable à l'air et à l'hydrogène sulfuré. Les acides azotique et sulfurique ne l'attaquent pas à la température ordinaire. Par contre il est attaquable par l'acide chlorydrique à froid et à chaud avec une facilité déplorable, de même que par les alcalis, comme la potasse, la soude, l'ammoniaque, le vinaigre.

» L'aluminium donne avec le cuivre des alliages légers très durs de diverses couleurs.

» Son prix élevé est le seul obstacle qui s'oppose à la généralité de ses emplois, puisqu'il coûte encore 150 francs la livre. »

M. Gouvernon donne lecture d'une notice de M. Moritz, pharmacien à Sonvillier, sur l'*acide valérianique* et un nouveau procédé pour l'obtenir, soit en employant à sa préparation l'huile de pommes de terre. M. Moritz expose ce procédé, qui lui a parfaitement réussi au laboratoire de Marbourg, sous la direction de M. le professeur Kolbe, et présente une grande économie de temps, qui n'est pas à dédaigner. (Voir à l'*Appendice*.)

BEAUX-ARTS. — M. d'Effinger, de Wildegg, lit à la Société

un rapport sur les *beaux-arts* en Suisse en 1861. Il passe en revue les diverses expositions qui ont eu lieu cette année à Genève, Vevey, Berne, Zurich, Arau, Winterthur et rend compte des principaux ouvrages qui y ont figuré. M. d'Effinger nous entretient encore des artistes suisses à l'étranger, et finit en recommandant toujours la société cantonale des Beaux-arts aux membres de la Société jurassienne et aux personnes qui, dans notre pays, aiment ou cultivent les beaux-arts. (Voir à l'*Appendice*.)

Poésie. — M. le pasteur Krieg lit une pièce de vers sous ce titre : *Les deux monuments*.

M. le pasteur P. Besson donne lecture de deux poésies : *Le météore* et *Le berceau vide*. (Voir les poésies à l'*Appendice*.)

#### ADHÉSIONS.

La lecture des travaux achevée, on passe à la réception de nouveaux membres.

Sur la proposition du bureau central et des bureaux de sections, sont reçus à l'unanimité :

#### *Membres titulaires* :

MM. BELRICHARD, ancien président de la cour d'appel, à Courtelary.  
VISARD, VICTOR, instituteur, à Neuveville.

#### *Membres correspondants* :

MM. JACQUARD, géologue, au Locle.  
JANIN-BORY, à Genève.  
GIROUD, à Genève.

#### *Membre correspondant honoraire* :

M. Dr SCHNEIDER, ancien conseiller d'Etat, à Berne.

DÉLIBÉRATIONS.

1<sup>o</sup> Le secrétaire de la Société donne lecture du *Rapport* présenté à la Société sur le concours agricole d'Yverdon, par M. Quiquerez, commissaire pour le Jura bernois à ce concours. Notre honorable collègue rend un compte détaillé de sa mission et entre dans des considérations intéressantes pour l'agriculture, dans notre pays. M. Quiquerez suit cet exposé dans propositions suivantes qu'il soumet à l'assemblée :

1<sup>o</sup> Émettre aujourd'hui même le vœu de s'unir à la Société d'agriculture des cinq cantons de la Suisse romande ;

2<sup>o</sup> Charger le président de la Société d'en faire la demande au président de la Société romande, afin que celle-ci puisse prendre notre vœu en considération dans sa séance de novembre prochain ;

3<sup>o</sup> Recueillir de suite les noms des personnes qui désirent faire partie de la Société d'agriculture de la Suisse romande, afin de prouver à celle-ci que la demande n'est pas isolée ;

4<sup>o</sup> Inviter l'assemblée de ce jour à examiner, discuter, modifier et adopter un projet de règlement d'une Société d'agriculture du Jura bernois, section de la Suisse romande, — projet qui accompagne le rapport.

Le secrétaire communique encore une lettre de M. Naville, de Genève, à M. Quiquerez, relative à l'entrée possible des Jurassiens dans la Société romande, et annonce qu'un dossier assez volumineux ayant trait au concours d'Yverdon est déposé sur le bureau.

Le président met en délibération les propositions de M. Quiquerez. M. X. Kohler rappelle les circonstances dans lesquelles nous avons été invités à prendre part au concours d'Yverdon et les motifs qui militent en faveur des propositions qui nous sont soumises. Cependant, comme le temps ne nous permet pas d'examiner et de discuter le règlement, il serait d'avis que l'assemblée adopte les premières propositions, et quant à la dernière, qu'elle soit prise en considération, tout en renvoyant le règlement à l'examen des sections.

Consultée par son président, l'assemblée décide à l'unanimité de faire au plus tôt des démarches pour l'admission du Jura bernois dans la Société, et de prendre en considération le projet de fonder une section agricole dans le Jura.

Une discussion s'engage touchant le mode à suivre pour la discussion du règlement et la publicité à lui donner. Y prennent part : MM. Scholl, P. Besson, Bernard, Gilliéron ; enfin l'assemblée adopte à l'unanimité une motion de ce dernier, tendante à faire imprimer de suite le rapport de M. Quiquerez ainsi que le règlement et à l'envoyer au plus tôt aux sections qui seront appelées à délibérer à bref délai sur les statuts.

L'assemblée vote aussi des remerciements à M. Quiquerez pour le dévouement dont il a fait preuve en remplissant les fonctions de commissaire du Jura à Yverdon.

2<sup>e</sup> Il est donné lecture de la proposition suivante, émanée de M<sup>me</sup> Bandelier et appuyée par les divers bureaux de la Société.

« Notre estimable compatriote, le peintre Juillerat, décédé à Berne l'année dernière, a laissé dans ses cartons de charmantes esquisses dessinées d'après nature, dans le temps de la plénitude de ses forces et de son talent. Ce sont des vues de Rome, de Naples, du Piémont, de l'Oberland bernois, et du Jura, sa terre natale. Mais ces productions dont la plupart sont inachevées seront complètement perdues si personne ne songe à faire quelque chose pour en tirer parti. M<sup>lle</sup> Mouillet, nièce et élève de Juillerat, qui le suivit partout, qui fut l'amie des bons et des mauvais jours de sa longue carrière, qui peignait à ses côtés, et qui reste comme l'héritière de ses inspirations artistiques, serait assurément la personne qui pourrait le mieux atteindre le but que nous nous proposons. Mais M<sup>lle</sup> Mouillet elle-même a besoin d'encouragements. C'est à cet effet que nous nous permettons d'ouvrir une souscription. Chaque souscripteur donnerait à son choix 10 ou 20 francs annuellement. La souscription serait valable pour 6 ans et susceptible d'être continuée suivant les circonstances. La So-

ciété des souscripteurs deviendrait propriétaire des tableaux achevés et en disposerait suivant un règlement élaboré par elle. »

« Puisse cette pensée, dernier hommage à la mémoire de l'artiste et de l'homme de bien, trouver de l'écho parmi ses concitoyens, lesquels déjà dans plusieurs circonstances lui donnèrent des preuves qui lui furent précieuses, de leur active sympathie. »

Le président déclare la discussion ouverte. M. X. Kohler appuie vivement la proposition. La Société doit de la reconnaissance à M. Juillerat, qui lui a offert une de ses plus belles aquarelles et qui a toujours pris intérêt à ses travaux. En retour, nous avons pris part à la loterie que faisait l'artiste jurassien, et nous ne pouvons mieux témoigner notre amour pour les beaux-arts qu'en prenant sous notre patronage la souscription destinée à achever les dessins de notre compatriote. Il est d'avis en conséquence de prendre la proposition en considération et d'inscrire le nom de la Société en tête de la souscription pour 20 francs. — Un membre (M. G. Chopard) propose de porter le chiffre à 40 francs. Le président de l'assemblée fait observer que ce chiffre n'est malheureusement pas en rapport avec l'état de nos finances, et il met aux voix les propositions. L'assemblée se prononce à l'unanimité en faveur de la souscription, et à la majorité des voix pour une cotisation annuelle de 20 francs.

3. Un troisième objet est mis en délibération. On donne lecture de la proposition suivante, émanant du bureau de Neuveville et relative à la bibliothèque Châtelain.

« M. le Dr Abram-Charles Châtelain, de Neuveville, ayant par son testament légué sa bibliothèque composée d'environ 700 volumes à la Société jurassienne d'émulation, la section de Neuveville désirerait que la Société prît les résolutions suivantes :

1. Le legs de cette bibliothèque, composée principalement d'ouvrages de médecine et de quelques ouvrages de littérature, est accepté.

2. Cette bibliothèque restera déposée dans le bâtiment du progymnase de Neuveville et confiée à la section de Neuveville, qui établira un bibliothécaire. Celui-ci en dressera un catalogue qui sera remis au bureau central.

3. Tous les membres de la Société pourront, en se conformant au règlement de la bibliothèque, demander des livres qui leur seront communiqués ou envoyés par le bibliothécaire.

4. En cas de dissolution de la Société, le fonds de la bibliothèque Châtelain deviendra la propriété du collège de Neuveville. »

Le président consulte l'assemblée à cet égard. Après avoir entendu le président de la Société, dont les conclusions sont favorables à la demande de la section neuvilloise, celle-ci est adoptée à l'unanimité. — M. X. Kohler fait observer que le catalogue de la bibliothèque Châtelain sera imprimé à la suite de celui de la Société et envoyé aux sociétaires.

4. Le président invite l'assemblée à arrêter le lieu de réunion pour 1862. M. X. Kohler, vu l'absence de membres de la section de Delémont, qui devrait nous recevoir en 1862, et en réservant les droits de celle-ci, réclame cet honneur pour Porrentruy. L'assemblée se prononce à l'unanimité pour cette localité. M. Kohler remercie, au nom de ses collègues, la Société d'avoir choisi sa ville natale pour lieu de réunion ; il espère que les sociétaires y recevront une cordiale hospitalité.

5. M. le pasteur Bernard propose à l'assemblée de voter à la section delémontaine, qui, depuis deux ans, ne paraît plus à nos fêtes, un pressant appel de reprendre vie et de figurer avec honneur, comme par le passé, au sein des travailleurs jurassiens. Il importe que tous les districts soient représentés dans notre association. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. Bernard propose encore à l'assemblée de charger M. le régent Simonin, présent à la réunion, de rappeler aux sociétaires des Franches-Montagnes la promesse qu'ils nous avaient faite de se constituer en section ; espérons que cette promesse

sera sous peu réalisée. — Cette proposition est aussi adoptée à l'unanimité.

6. La Société, par l'organe de son président, remercie les deux sections du Vallon pour la réception cordiale qu'elle a reçue à St-Imier.

7. Le président rappelle aux sociétaires d'envoyer à *bref délai* au bureau central les travaux lus à la séance ou leurs rendus-comptes. Il remercie ses collègues et les personnes présentes à la réunion de l'empressement qu'ils ont mis à se rendre à cette séance et de l'intérêt qu'ils ont pris à nos travaux, et espère qu'on se retrouvera aussi nombreux à Porrentruy.

La séance est levée à trois heures.

*Les membres du bureau :*

X. KOHLER, A. FAVROT, SCHOLL,  
IMER, PETER, JUILLARD,  
MAULEY.

*Le président,*

GROSJEAN, p.  
*Le secrétaire,*  
BERNARD, p.

---

L'étude, on vient de le voir, avait eu une large part à la séance générale de la Société ; l'amitié eut aussi la sienne non moins grande au banquet. En entrant dans la salle où il se donna, quelle ne fut point la surprise des sociétaires ? On croyait que le Vallon, en veine d'hospitalité, et Dieu sait comme il l'entend bien ! avait épuisé les fleurs, les guirlandes et les devises gracieuses à embellir le local de la réunion ; loin de là, nous avions mieux encore. On eût dit un repas au milieu d'un jardin : des massifs de verdure et de fleurs occupaient le centre et l'extrémité de la vaste pièce ; rien n'y manquait : des sentiers aux lignes étroites, couverts d'un sable fin, traçaient leurs sinuosités parmi les arbustes ; un jet d'eau lançait en l'air ses perles liquides, retombant en gouttes joyeuses dans le bassin transparent, aux bords ornés de mousse et de rocailles. Des devises, respirant l'amitié, le progrès,

l'amour des lettres et de la patrie, couraient le long des parois, rappelant à l'œil, s'il en eût été besoin, les sentimen's qui animaient les cœurs. Notons ici un seul distique, qui offrait un caractère particulier :

Erguel, vendu jadis pour sept mille écus d'or,  
Par un prince aux abois,  
Fourmillant de savants, ah ! combien plus encor  
Tu vaudrais qu'autrefois.

On se mit à table à trois heures et demie. Le repas fut gai, plein d'entrain, de cordialité. Après que M. Grosjean, président, eut ouvert la série des toasts par une santé à notre bonne association, plus de vingt personnes prirent successivement la parole, et tous les toasts portèrent l'empreinte d'un patriotisme pur, d'un vif amour pour la Suisse et pour le Jura. La société de chant et la société de musique de St-Imier se faisaient entendre alternativement après chaque santé, et exécutaient des morceaux choisis de leur répertoire. La nuit arriva sans qu'on y prît garde, et, loin de jeter un voile sur la gaîté, ne fit qu'y ajouter encore : St-Imier comptait sur elle pour mettre le sceau à sa brillante réception. MM. Froté et Montandon, qui, chargés de diriger les embellissements, avaient déjà fait preuve de tant de goût et de dévouement, devaient couronner dignement leur œuvre. A un moment donné, la salle fut éclairée au gaz ; sa vive lumière doubla l'effet des massifs de verdure et du jet d'eau, dont la colonne jaillissante à hauteur des becs retombait en étincelles et en langues de feu, pendant que, devant lui, au fond de l'appartement, un soleil magnifique dardait en tous sens ses rayons éblouissants. La soirée se prolongea quelque temps encore, plus intime, plus animée ; et lorsqu'on se quitta, il n'est pas nécessaire d'ajouter quel bon souvenir chacun emportait de l'hospitalité du Vallon, et si les viifs remercîments adressés à notre digne président, M. Grosjean, et aux sections, sœurs de l'Erguel, étaient à la hauteur des peines qu'ils s'étaient données pour célébrer la fête annuelle de l'étude et de l'amitié.